

# Aménagement du temps de travail: personnes exécutant des activités mobiles de transport routier

2008/0195(COD) - 16/06/2010 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 383 voix pour, 263 voix contre et 23 abstentions, une résolution législative **rejetant la proposition** de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2002/15/CE relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier.

Le Parlement a invité la Commission à retirer sa proposition et à entamer avec le Parlement les démarches opportunes afin d'en présenter une nouvelle.